



DEPARTEMENT

PAS-de-CALAIS

ARRONDISSEMENT

BETHUNE

COMMUNE DE

LABOURSE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

-----  
SEANCE du 13 SEPTEMBRE 2023  
-----

L'an deux mille vingt-trois, le treize du mois de septembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe SCAILLIEREZ, Maire, suite à des convocations adressées à chacun des membres le six septembre deux mille vingt-trois et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Délibération  
N°2023CM49

Rapport annuel 2022 sur le  
prix et la qualité du service  
public eau potable de la  
Communauté  
d'Agglomération de  
Béthune-Bruay Artois-Lys  
Romane

**Étaient présents** : Mmes Mrs Philippe SCAILLIEREZ, Nicole CHASTENEZ, Bernard PRUVOST, Isabelle VANELLE, Isabelle VANLANDE, Annick SAVOLDELLI, Claudie MARTEL, Roland JOLY, Frédéric DISSAUX, Aimé ROUSSEY, Didier FATOU, Isabelle CAZIN, Johny GLAVIEUX, Dorothee HAUER, Delphine MICELLI, Rosanna GILLET.

**Étaient excusés** : Mmes Mrs Alain COQUERELLE, Betty BEN, Patrice ANDREOTTI, Caroline DERAEDT, Rodrigue DESULTERRE, Frédéric DREZE, Alain DIENI.

**Pouvoirs** :

Mr Alain COQUERELLE A Mme Isabelle VANELLE  
Mme Betty BEN à Mme Annick SAVOLDELLI  
Mr Alain DIENI à Mme Claudie MARTEL

Monsieur Aimé ROUSSEY est élu Secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

En application de l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités territoriales, le Président de la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay Artois-Lys Romane (CABBALR) a présenté, lors du bureau communautaire du 27 Juin 2023, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public eau potable 2022.

Conformément à l'article D 2224-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire présente à l'assemblée ce rapport.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Prend acte de la communication du rapport annuel sur le prix et la qualité du service eau potable 2022. de la CABBALR.

Il est précisé que la délibération du bureau communautaire et le rapport précité sont mis à la disposition du public au siège de la Communauté d'Agglomération de Béthune, Bruay, Artois Lys Romane et qu'un avis a été affiché en Mairie le 28 juillet 2023 pour l'en informer.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme  
Le Maire,



Philippe SCAILLIEREZ

Nombre de conseillers  
en exercice : 23

Conseillers présents : 16

Convocation du  
6 septembre 2023